

# Etiquetage de l'origine : J-35 J-140 !...



*L'étiquetage de l'origine devient obligatoire dans les mois qui viennent !*

*ZOOPOLE développement - ISPAIA vous propose de rencontrer les Services de contrôle pour faire le point sur les nouvelles règles d'étiquetage.*

## Contexte :

Suite au règlement INCO 1169/2011, la fin de l'année 2013 a été marquée par la parution de deux règlements européens obligeant l'étiquetage de l'origine des viandes et des produits de la mer.

**Date : le 7 novembre 2014 de 9h à 12h30 - ISPAIA, Ploufragan**

## Objectifs :

- Connaître les modalités d'application des règlements relatifs à l'étiquetage de l'origine de viandes et produits de la mer
- Connaître les modalités de contrôle de leur application
- Remonter les remarques aux services de contrôles

## Programme :

**Produits de la pêche, produits d'aquaculture, produits bruts ou transformés : quelles étiquettes pour Noël ?**

- Présentation du règlement 1379/2013 et des nouvelles mentions obligatoires applicables au 13/12/2014
- Zoom sur certaines exigences : positions de l'administration
- Politique de contrôle 2015

**Viandes fraîches, produits à base de viande, plats préparés, etc. ; quel étiquetage pour quels produits carnés et à quel horizon ?**

- Présentation du règlement 1337/2013 concernant les mentions d'origine des viandes, applicable au 01/04/2015
- Zoom sur certaines exigences : positions de l'administration
- Politique de contrôle 2015

**Echanges avec la salle**

**Prérequis :** *Aucun*

## Intervenants :

**Stéphanie PETITJEAN**- Direction Départementale de Protection des Populations des Côtes D'Armor – DDPP22

**Gaël HOLLIER** – Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique - Manche Ouest – DIRM/NAMO



**Bulletin d'inscription** (à retourner par mail, courrier ou par fax au 02 96 78 61 31)

Contact : Emmanuelle FAISANT, assistante formation

Tél : 02 96 78 61 28 - Fax : 02 96 78 61 31 - @ : emmanuelle.faisant@zoopole.asso.fr

**STAGE**

Je m'inscris à la formation : **Etiquetage de l'origine J-35 J-140 ! ...**

Date : **7 novembre 2014**

Prix HT : **150 €HT**

**90 €HT\*** pour les entreprises des Côtes d'Armor



**\*tarif préférentiel pour les entreprises des Côtes d'Armor\* = 150 €HT/ 90€HT**  
dans le cadre de sa mission d'intérêt général, ZOOPOLE développement propose aux entreprises du département 22 une formation à tarif réduit.

**PARTICIPANT**

Mr  Mme  Mlle      Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

E-mail : .....

Adresse pour envoi du courrier de convocation : .....

**ENTREPRISE**

Dénomination sociale : .....

Adresse : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

Tel : ..... Fax : ..... Email : .....

Responsable formation : .....

Responsable qualité : ..... Responsable laboratoire : .....

Effectif : ..... Code NACE : ..... N° de SIRET : .....

**FACTURATION**

**REGLEMENT**

Adresse (si différente de l'adresse de votre entreprise)

CHEQUE JOINT

.....

OPCA : .....

.....

A réception facture

Numéro de TVA Intracommunautaire : .....

Signature :

Cachet de l'entreprise :

## ***Modalités d'inscription***

---

\*Dupliquez ou remplissez le bulletin d'inscription et adressez-le à l'ISPAIA, accompagné du règlement de vos droits d'inscription.

\*Votre inscription ne sera effective qu'après le règlement de la totalité du montant des droits d'inscription (par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'ISPAIA).

\*Un mois avant le début du stage, vous recevrez une convention-facture, un plan d'accès à l'ISPAIA et une liste des hôtels.

\*Votre inscription ne pourra être acceptée que dans la limite des places disponibles. L'ISPAIA se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent.

## ***Désistement***

---

\*Vous devez faire part de votre désistement par écrit. Pour toute annulation reçue moins de deux semaines avant le début de la formation, les droits d'inscription seront dus en totalité. Pour les désistements reçus avant cette échéance, 10 % des droits d'inscription seront exigés. Néanmoins les personnes inscrites pourront se faire remplacer.